

AVRIL 2004

CONCOURS INGÉNIEURS STATISTICIENS ÉCONOMISTES

ISE Option Mathématiques

CONTRACTION DE TEXTE

(Durée de l'épreuve : 3 heures)

Vous résumerez en 200 mots le texte suivant extrait de l'ouvrage «*Les Politiques de l'emploi en France et aux Etats-Unis*» sous la direction de Jean-Claude BARBIER et Jérôme GAUTIÉ, Paris, Presses universitaires de France, 1998, pp, 424-426.

N'oubliez pas de préciser le nombre de mots utilisés à la fin de votre copie.



Le rôle ambigu des politiques de l'emploi

Nulle part les politiques de l'emploi ne semblent avoir joué un rôle déterminant dans les performances en termes de création d'emplois, et au-delà dans les modifications des régimes d'emploi. Ainsi aux Etats-Unis et aux Pays-Bas où ces performances ont été les plus fortes et/ou ces modifications les plus importantes, il est généralement admis que ce sont des facteurs liés à la régulation macro-économique (politique monétaire) et aux ajustements sur le marché du travail (ajustements des salaires) qui ont été primordiaux.

On ne saurait cependant en rester à l'appréciation de facteurs purement quantitatifs, aussi bien au niveau des instruments des politiques de l'emploi (en termes de dépenses) que de leurs résultats (en termes de niveau et de taux d'emploi). Dans de nombreux pays, en effet, les politiques de l'emploi ont contribué à brouiller les catégories d'emploi, de chômage et d'activité/inactivité. Le déploiement massif de mesures reposant sur des formes particulières d'emploi (emplois publics temporaires, comme par exemple en Allemagne et en France, mesures d'insertion professionnelle pour les jeunes – en France, au Royaume-Uni, en Italie –, préretraites progressives, contrats de travail dérogatoires subventionnés – le cas le plus frappant étant l'Espagne –, etc.) ont grandement participé à la déstabilisation de la norme d'emploi «normal» (à plein temps, à durée indéterminée, couvert par des conventions collectives...). De même, la focalisation croissante, dans les comparaisons internationales, sur le repérage du «sous-emploi» - incluant les chômeurs découragés ou dispensés de recherche d'emploi, les travailleurs à temps partiel contraint, et les «faux» handicapés – est un indice de la remise en cause de la pertinence de la catégorie de chômage.

Cette dernière avait été «inventée» au tournant du siècle, notamment par des réformateurs sociaux, comme catégorie plus opératoire que la «pauvreté», et a connu son apogée dans le cadre du paradigme keynésiano-beveridgien avec la focalisation sur les politiques de plein emploi. Il semble qu'aujourd'hui on assiste au processus symétrique de «déconstruction» de la catégorie de chômage, à laquelle participent les politiques de l'emploi, notamment en Europe. Ainsi, le chômage n'est plus au cœur de la question sociale aux Etats-Unis. Il suffit de souligner dans ce pays la coexistence de ce qui est considéré comme le plein emploi (un taux de chômage de l'ordre de 5 % en 1998) et de problèmes sociaux importants. Cela découle du fait que, symétriquement, l'emploi n'est pas ou n'est plus la condition suffisante de l'intégration sociale, contrairement à ce que l'on pensait dans le paradigme keynésiano-beveridgien. Depuis le début des années quatre-vingt, les inégalités se sont fortement accrues, du fait de la baisse non seulement en termes relatifs, mais aussi réels, du revenu des moins qualifiés, entraînant, on l'a noté, une croissance du nombre des *working poor*. Symétriquement, de nombreux sans emploi ne sont pas recensés dans le chômage. Au total, aux Etats-Unis, chômage et pauvreté coïncident de moins en moins. Il est d'ailleurs symptomatique que les publics-cibles des politiques de l'emploi ne sont pas définis comme des catégories de chômeurs, mais comme des « désavantagés économiques » et que l'impact de ces politiques se mesure avant tout en termes de « gains » des bénéficiaires. Les catégories de *working poor* et de *welfare recipients* renvoient à des paradigmes qui rappellent, par de nombreux aspects, les représentations qui ont précédé l'invention du chômage. Ainsi avec le *working poor*, on retrouve la conjonction du travail et de la misère qui est au fondement du «paupérisme» (au cœur de la question sociale au dix-neuvième siècle) ; avec les programmes du *workfare*, on retrouve la dialectique traditionnelle «assistance-répression» qui caractérise le traitement de la pauvreté en Occident depuis le quatorzième siècle.

Etant donné la persistance d'un taux de chômage très élevé, la situation européenne apparaît à bien des égards très différente de celle des Etats-Unis. Plus que jamais le chômage semble être au cœur de la question sociale dans les pays d'Europe continentale. Pourtant, la permanence de la catégorie de «chômage» cache des évolutions très importantes des représentations et des modalités d'action, indissociablement liées, repérables dans un double glissement, par passage de la politique de régulation macro-économique de plein emploi aux *politiques spécifiques de l'emploi* – qui regroupent les interventions directes sur le marché du travail visant à en réduire les déséquilibres –, puis de plus en plus aux *politiques d'insertion*, qui dépassent la simple dimension professionnelle de l'intégration sociale. De façon corollaire, on est passé du *chômage*, pris dans sa globalité, aux *publics spécifiques de chômeurs* (les jeunes, les chômeurs de longue durée principalement), puis aux *exclus*. On voit que ce processus est inverse de celui qui a débouché sur «l'invention du chômage», celle-ci ayant notamment consisté à dépasser la typologie des individus en fonction de leurs caractéristiques

propres, pour passer à un autre niveau d'analyse, et à une entité abstraite macro-sociale¹. Le recours aux *groupes-cibles* de l'intervention publique au niveau central et, plus encore, la déconstruction même de ces groupes considérés comme trop hétérogènes au niveau local (les agents locaux de l'emploi recourant à leurs propres critères de classement pour identifier et orienter les chômeurs) marquent le retour de la *localisation* et de l'*individualisation* de l'intervention publique. Cela risque de déboucher sur une conception où se sont avant tout les caractéristiques des individus qui expliquent leur difficulté d'insertion, et non un dysfonctionnement du système économique et social. Le retour en force du concept d'*employabilité* comme référence de l'intervention publique est assez symptomatique de ce point de vue, et fait craindre le retour d'une certaine «handicapologie» dans le traitement de la question sociale.

¹ Avec la catégorie de « chômage », on passe en effet d'une collection d'individus – les pauvres, les «indigents» ou les «chômeurs» - à un phénomène macro-économique et social, dont les causes sont à rechercher du côté du dysfonctionnement du marché du travail ou de l'économie dans son ensemble. Le tout n'est pas égal à la somme des parties : ce n'est pas un hasard si en France à la même époque, c'est un durkheimien, Lazard, qui définit lui aussi le chômage comme un fait social irréductible aux individus qui le composent.